



**J'entreprends
en Somme !**

AGDI déjà sur les rails

AGDI (Arnaud Garnier démolition intérieure) est une entreprise créée en janvier, installée à Billancourt près de Roye. Son domaine est, comme son nom l'indique, la démolition intérieure. A sa tête, Arnaud Garnier, créateur d'entreprise de 37 ans.

Voilà une activité originale à laquelle a décidé de se consacrer Arnaud Garnier. Cet ancien transporteur routier durant plusieurs années avait envie de faire autre chose. « *Je dois dire que je m'ennuyais dans ce métier. Un ami dans le milieu de la démolition m'a proposé de monter un projet avec lui. Comme il avait 53 ans, il ne voulait pas prendre un poste de responsabilité. A 37 ans, c'était pour moi le parfait moment pour se lancer* », confie Arnaud Garnier qui, dès le mois de janvier, s'est mis au travail avec l'aide de deux architectes avec lesquels il va fidéliser les relations de travail. Ces architectes travaillent pour de grandes enseignes de prêt-à-porter telles que Camaïeu, Celio, Etam, 123 ou de bars-restaurants. Il s'agit pour ces architectes de créer de nouvelles enseignes dans d'anciens locaux et c'est là qu'AGDI intervient en mettant à nu ces locaux. « *Après avoir dressé des palissades, nous cassons tout, du sol au plafond. Il faut ensuite trier les déchets et tout évacuer avec notre camion benne de 3,5 tonnes. Nous travaillons essentiellement de nuit pour ne pas déranger la clientèle et parfois dans des conditions difficiles, avec des dizaines d'escaliers parfois. J'ai deux salariés et un autre qui arrive prochainement. Je fonctionnais au départ avec des intérimaires quand les délais étaient courts pour des chantiers importants. Il y a pour l'instant peu de concurrence dans ce milieu mais il faut être sérieux dans son travail. Il y a beaucoup de règles de sécurité à respecter* », explique le créateur d'entreprise.



Arnaud Garnier connaît une fin d'année très bonne pour AGDI.

AGDI prêt à conquérir l'Europe

Luxembourg, Allemagne, Belgique, AGDI est prête à intervenir dans les pays limitrophes de la France. Un tel parcours n'aurait pas été possible sans l'appui du réseau J'entreprends en Somme. « *Le prêt d'honneur de 8 000 euros accordé par Somme Initiative plus l'aide de 3 000 euros pour la création d'un emploi en CDI furent déterminants. J'ai pu investir aussi dans du matériel comme marteau piqueur, masse, échafaudage, scie, visseuse. Nous sommes également suivis par un comptable. Je le revois en octobre* », ajoute Arnaud Garnier qui rappelle que dans ce métier la forme physique est primordiale. Dans cinq ans, ce père de famille se voit à la tête d'une entreprise de dix salariés. Son critère de recrutement : du personnel qualifié, des chefs d'équipe en mesure d'encadrer le personnel et d'assurer les chantiers simultanés, parfois trois en même temps. Après un début d'année très encourageant, AGDI a connu trois mois plus difficiles, du fait de la crise, d'avril à mai. Aujourd'hui, les commandes pleuvent grâce au réseau de professionnels

qu'à su tisser autour de lui Arnaud Garnier : Chambre des métiers, Chambre de commerce et d'industrie, architectes... AGDI est là pour les entreprises de la TPE à la PMI mais aussi pour les particuliers. « *Mon épouse Valérie m'a beaucoup aidé. Avec elle, je suis passé de l'autre côté de la barrière, cela change beaucoup d'être son propre chef. C'est un challenge très épanouissant* », conclut Arnaud Garnier qui a déjà plusieurs contrats pour 2010 dont un chantier sur les Champs-Élysées.

Kaltoume Dourouri

Pour plus d'information :

**J'entreprends
en Somme !**

LA PREMIÈRE DÉMARCHÉ

N° Vert 0 800 20 35 00

Appel gratuit depuis un poste fixe

29, rue des 3 cailloux
80000 Amiens

mai : lapremieredemarche@
jentreprendsensomme.fr

<http://www.jentreprendsensomme.fr>